

Sujet : RE: Consultation ARS examen Cas par Cas : projet de construction d'une résidence 54 av Clémenceau à Fabrègues (34)

De : "ARS-OC-DD34-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr (par AdER)" <ARS-OC-DD34-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr>

Date : 25/04/2017 09:46

Pour : <eicasparcas.dreal-langrouis@developpement-durable.gouv.fr>

Copie à : <Gerard.RIBA@ars.sante.fr>, <ARS-OC-DD34-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr>

Bonjour,

Les besoins en eau destinée à la consommation humaine ne sont pas pris en considération dans le dossier. Néanmoins, pour une précédente consultation à Fabrègues, le syndicat du Bas-Languedoc avait donné des garanties d'alimentation en eau potable pour 250 logements. Dans ces conditions, le projet étant de faible capacité, l'ARS ne souhaite pas d'évaluation environnementale.

Cordialement

Christine RICOUX

Responsable service Santé-environnement

Direction départementale de l'Hérault

04 67 07 22 89 | ARS-OC-DD34-SANTE-ENVIRONNEMENT@ARS.SANTE.FR

●● **Agence Régionale de Santé Occitanie**

28 Parc club du Millénaire | 1 025, rue Henri Becquerel | CS 30001 | 34067 Montpellier Cedex 2

www.ars.occitanie.sante.fr

De : "Enquête cas par cas - DREAL Lang.Rous./SA/EE emis par BOUSQUET Eric - DREAL

Occitanie/DEC/DAE/DAEE" [mailto:eric.bousquet.-.eicasparcas.dreal-langrouis@developpement-durable.gouv.fr]

Envoyé : jeudi 20 avril 2017 10:54

À : ARS-OC-DD34-SANTE-ENVIRONNEMENT

Cc : RIBA, Gérard

Objet : Consultation ARS examen Cas par Cas : projet de construction d'une résidence 54 av Clémenceau à Fabrègues (34)

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint la consultation de l'ARS dans le cadre de La procédure de demande d'examen au Cas par Cas pour le projet ci-après :

- Numéro d'enregistrement du dossier : **2017-005070**

- Intitulé de l'opération : **projet de construction d'une résidence 54 av Clémenceau à Fabrègues (34)**

- Pétitionnaire : **linkcity sud-est**

- date limite réponse : **05/05/2017**

Lien vers les dossiers faisant l'objet d'un Examen au Cas par Cas

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/examen-en-cours-r7954.html>

Le dossier complet de demande d'examen au cas par cas est disponible en pièce jointe.

Cordialement,

Mission Examen au Cas par Cas

Adresse Postale :

Monsieur le Préfet de Région

DREAL OCCITANIE

Direction Energie et Connaissance

Division Autorité Environnementale

520 allée Henri II de Montmorency - CS 69007

34034 Montpellier cedex 02